



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek

Service Aménagement du Territoire -
Urbanisme

Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, 23/03/2022

Votre réf. **11491**

Réf. KCML : **ETB20250**

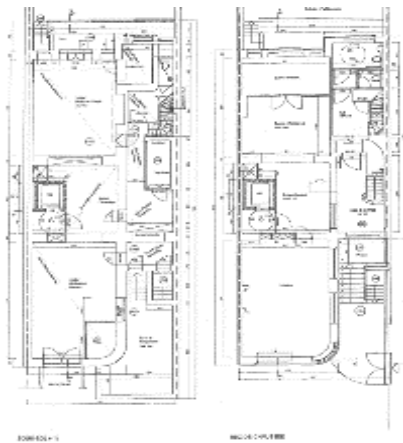
Réf NOVA : **05/XFD/1827717**

ETTERBEEK. Avenue de Tervuren, 3b.

(=ZP des MRAH / avant 1932 / inventaire)

PERMIS D'URBANISME : régulariser le changement d'affectation
d'un immeuble de bureaux en équipement culturel (centre
d'expression et de créativité) et y implanter un ascenseur.

Demande de la Commune du 02/03/2022



Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 16/03/2022, a formulé les remarques suivantes sur le dossier concerné :

La CRMS précise que ce projet n'aura pas d'impact au niveau patrimonial sur les Musée Royaux d'Arts et d'Histoire. Cependant, elle souligne ne pas être favorable à l'emplacement de l'ascenseur, ce dernier perturbant la typologie caractéristique des pièces en enfilade

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f. f.

c.c. : alice.dandrimont@etterbeek.brussels ; urbanisme@etterbeek.brussels ; csmets@urban.brussels ;
hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels